



Formulaire de modalités pour l'auteur de la mise en candidature

Dans le cas des entreprises partenaires : *L'auteur doit être cadre supérieur de l'une des entreprises partenaires (président, directeur général, vice-président à la recherche ou l'équivalent).*

Dans le cas des universités et des collèges : *L'auteur doit être dirigeant d'une université ou d'un collège (recteur, vice-recteur à la recherche ou l'équivalent).*

Remarque : *Dans le cas des collèges, l'auteur ne peut pas être l'administrateur des subventions.*

Type de subvention ou de bourse demandée : Prix Synergie pour l'innovation

Titre de la proposition :



Nom de famille :

Prénom :

Numéro d'identification personnel (NIP) :

Avant de pouvoir présenter vos documents au CRSNG à titre d'auteur de la mise en candidature, vous devez lire et accepter les modalités suivantes. Il vous incombe de conserver une copie des modalités acceptées pour vos dossiers.


Vous attestez que :

- vous avez fourni dans vos documents des renseignements justes, complets et exacts;
- vous vous êtes assuré que les autres personnes mentionnées dans les documents ont accepté que leur nom y soit inclus;
- vous n'avez pas été déclaré, à l'heure actuelle, non admissible à demander ou à détenir des fonds du CRSNG, du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) ou des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), ou de tout autre organisme voué à la recherche ou organisme de financement de la recherche, au pays ou à l'étranger, pour des motifs de non-respect des politiques sur la conduite responsable de la recherche comme des politiques en matière d'éthique, d'intégrité ou de gestion financière. Si, en tout temps, vous êtes déclaré non admissible pour l'une ou l'autre des raisons susmentionnées, vous devez aviser immédiatement par écrit un représentant officiel de votre établissement et le CRSNG;
- vous avez lu, compris et accepté de respecter le  **Cadre de référence des trois organismes sur la conduite responsable de la recherche** dans le cadre de la présentation de vos documents;
- si vous êtes ou avez été (à n'importe quel moment au cours des 12 derniers mois) un fonctionnaire fédéral, vous avez respecté et continuerez de respecter le  **Code de valeurs et d'éthique du secteur public**;
- vous avez obtenu le consentement des stagiaires vous autorisant à divulguer, dans les documents, certains renseignements personnels à leur sujet;
- vous comprenez les implications de la **Loi sur l'accès à l'information et Loi sur la**



protection des renseignements personnels ainsi que la politique sur l'Utilisation et divulgation des renseignements personnels fournis au CRSNG pour ce qui est des renseignements que vous avez présentés;

- vous consentez au partage de l'ensemble ou d'une partie des renseignements concernant la mise en candidature et la subvention ou la bourse, y compris des renseignements personnels, avec les trois organismes subventionnaires fédéraux (le CRSNG, le CRSH et les IRSC) et tout établissement postsecondaire auquel vous êtes affilié ou pourriez le devenir.

Consentement à la divulgation de renseignements personnels : Vous comprenez que le maintien de la confiance du public à l'égard de l'intégrité des chercheurs est essentiel à l'établissement d'une société axée sur le savoir. En présentant une demande, en établissant un lien entre votre formulaire de renseignements personnels (formulaire 100 ou 103CV) et une demande à titre de cocandidat ou en acceptant le financement des IRSC, du CRSNG ou du CRSH, vous confirmez avoir lu toutes les politiques de ces organismes qui se rapportent à vos travaux de recherche et que vous acceptez de les respecter, y compris le  **Cadre de référence des trois organismes sur la conduite responsable de la recherche**. Dans les cas de violation grave des politiques des organismes subventionnaires, ces derniers peuvent divulguer publiquement tout renseignement pertinent qui est d'intérêt public, y compris votre nom, la nature de la violation, le nom de l'établissement où vous avez travaillé au moment de la violation, le nom de l'établissement où vous travaillez actuellement et les recours pris à votre endroit. Vous acceptez qu'il s'agisse d'une condition pour présenter une demande aux organismes ou pour recevoir des fonds des organismes et vous consentez à cette divulgation. En refusant que vos renseignements personnels soient divulgués, vous ne pourrez pas participer à la demande. Pour en savoir plus, consultez la **Foire aux questions : Politique sur le consentement à la divulgation de renseignements personnels**.

CONFIRMATION DE L'ACCEPTATION DES MODALITÉS

Si vous croyez ne pas pouvoir respecter les modalités susmentionnées, communiquez immédiatement avec les responsables officiels de votre établissement ou le personnel responsable du programme au CRSNG. N'acceptez pas les modalités et ne présentez pas vos documents de mise en candidature jusqu'à ce que vous soyez certain que vous pourrez respecter toutes les exigences.

Je confirme que tous les énoncés que j'ai faits dans cette mise en candidature sont véridiques et j'accepte toutes les modalités, les responsabilités et les obligations comme elles sont indiquées ci-dessus.

J'ACCEPTÉ

JE REFUSE

Signature

Date